

29/11/2011

# L'EXPRESS

VAL-DE-RUZ Questions concrètes sur la transition vers la commune unique.

## Contenir les dépenses d'ici à 2013



Après la liesse de dimanche, Pierre Studer (à gauche) et les autres élus du Val-de-Ruz vont être confrontés rapidement à des questions concrètes sur la transition vers la future commune unique. david marchon



FANNY NOGHERO ALEXANDRE BARDET

Alors que le Val-de-Ruz est encore sur son petit nuage après le vote historique de dimanche pour la création d'une commune unique en 2013, des questions plus terre à terre commencent à se poser. A l'heure où les quinze villages vont avaliser leurs budgets,

d'aucuns craignent que certains d'entre eux ne profitent de cette dernière année d'indépendance pour dépenser tous azimuts dans des projets purement locaux.

Un phénomène qui n'avait pas épargné Val-de-Travers, comme en témoigne Jean-Nath Karakash, grand argentier de la première grande commune fusionnée du canton et ex-conseiller communal de Fleurier. «Nous avons été confrontés à quelques comportements de ce type, mais nous n'avons pas utilisé tous les crédits que les anciennes communes avaient votés. A mon sens, tous les projets de développement du Val-de-Ruz devraient être bloqués, les communes ne devraient pas envisager de nouvelles structures au cours de cette année et limiter les investissements d'entretien aux besoins urgents, nécessaires à la sécurité des utilisateurs.»

### **Investissements et gros déficit à Cernier**

Dans ce contexte, on peut s'interroger sur la politique du chef-lieu du Val-de-Ruz. Le 12 décembre, le Conseil communal de Cernier proposera au Conseil général un crédit de 3,3 millions de francs pour le réaménagement de la route cantonale à travers le village ainsi qu'un crédit de 600 000 francs pour la participation de la commune à une société anonyme chargée de créer un réseau de chauffage à distance à bois. Par ailleurs, son projet de budget 2012 prévoit un déficit de 830 000 francs.

«Vis-à-vis des autres communes, je suis relativement mal à l'aise de présenter un budget aussi déficitaire», admet le président de commune, Pierre Studer, par ailleurs président du comité de pilotage de Fusion 2013. Ce budget est calculé avec un coefficient fiscal de 63 points, décidé en mai dernier par la droite du Conseil général (69 points jusqu'à l'an dernier). Le Conseil communal estime donc que c'est au même Conseil général, au vu du résultat prévu, de prendre ses responsabilités en réadaptant l'impôt à la hausse.

De son côté, le chef des finances de Val-de-Travers «pense que durant cette année transitoire, il faut figer les coefficients. Il serait mal vu vis-à-vis de la population de les augmenter, et vis-à-vis des autres communes de les baisser.»

Pour les investissements, Pierre Studer rappelle que Cernier veut profiter de «l'opportunité» de la réfection profonde de la route cantonale par les Ponts et chaussées pour y réaliser des aménagements de sécurité en surface. «L'Etat versera une subvention, et nous aurions de toute façon réalisé ces aménagements, avec ou sans fusion», note Pierre Studer. Quant au chauffage à distance, c'est la future société anonyme qui cherchera les fonds nécessaires auprès des propriétaires immobiliers intéressés.

### **Information réciproque**

«On ne va pas bloquer tous les projets en cours dans l'attente de la commune unique, surtout qu'elle ne sera pas concrètement opérationnelle le 1er janvier 2013», note Pierre Studer. «Mais je souhaite personnellement que Cernier ne prévoit pas de nouveaux investissements en 2012.»

«J'espère que si une commune a une importante dépense à faire en 2012, elle nous en informera et qu'on aura un droit de regard», commente Mary-Claude Fallet, présidente de commune de Savagnier. «Je pense qu'un investissement justifié restera possible. L'important, c'est de partir sur une base de confiance et de transparence entre les quinze.»

Pierre Studer assure que cette information sera faite.

Avec le recul, Jean-Nath Karakash estime qu'il faut impliquer le plus rapidement possible les futures autorités. «L'idéal pour les décisions importantes, serait de pouvoir aussi consulter, dès le second semestre 2012, le Conseil communal de la future commune, qui devrait être élu d'ici là.»

Le conseiller communal vallonien recommande également aux autorités vaudruziennes de ne pas procéder à de nouveaux engagements de personnel, ce qui s'est vu au Vallon, ni à conclure des contrats de longue durée avec des sociétés locales. «Au Val-de-Travers, certaines entités ont voulu verrouiller des privilèges et nous nous sommes retrouvés avec des contrats de 99 ans, c'est ridicule, ça limite les possibilités d'action.»

L'objectif final est de faciliter la vie des nouvelles autorités.

## **DE QUOI INTERPELLER PEUT-ÊTRE VALANGIN**

Le Conseil général de Valangin avait décidé à l'unanimité, le 31 janvier dernier, de retirer la commune du processus de fusion au Val-de-Ruz. Mais la présidente du Conseil communal, Sylvie Charrière, admet que l'acceptation d'une commune unique par les 15 autres villages du district, dimanche, «soulève à titre personnel des questions».

En janvier, plusieurs élus valanginois avaient clairement souhaité que la commune, géographiquement un peu à l'écart, investisse elle-même dans son équipement, avec ses propres moyens jugés suffisants, pour ne pas être oubliée dans des organisations plus vastes. Il sera toujours temps de voir ensuite s'il y a lieu de fusionner, sachant que la localité collabore autant avec le Littoral qu'avec son district.

«J'ai toujours souhaité personnellement que Valangin puisse un jour choisir son appartenance soit au Val-de-Ruz, soit au futur Grand Neuchâtel. Mais je me rends compte que ce ne sera peut-être pas aussi simple. Je me demande si, en tardant à prendre notre décision, il ne risque pas d'être trop tard pour remonter dans des projets en marche», commente Sylvie Charrière.

D'un côté, constate-t-elle, le Val-de-Ruz «se construit, et c'est bien». De l'autre, elle fait toujours partie du groupe de travail qui planche sur des fusions avec la Ville de Neuchâtel, projet qui «avance lentement, mais contient des propositions intéressantes». L'avenir de Valangin pourrait être rediscuté, en tout cas de manière informelle, lors du Conseil général du 12 décembre. AXB